Communiqué du 16 février 2026

SALAIRES EN MISSIONS LOCALES : NEGOCIATION DU 11 FEVRIER 2026

ZERO POUR LES SALARIES DES MISSIONS LOCALES !

PAS D'AUGMENTATION DEPUIS 2023 !

Pour obtenir le même salaire ajusté en 2026 que celui de 2002 au début de la convention collective des Missions Locales, la valeur du point devrait être à 6,14 € (source INSEE).
La valeur du point est bloquée à 5,01 depuis juillet 2023, soit deux années blanches. Dans le même temps l'inflation cumulée atteint entre 6 et 12 % en fonction des sources.

Face à cette situation, FO demande la revalorisation de la valeur du point à 5,50 euros.

LES EMPLOYEURS ALIGNES AVEC LA POLITIQUE D'AUSTERITE GOUVERNEMENTALE :

L'UNML dénonce la baisse des budgets prévue par la loi de finances 2026, ainsi que la mise en place d'évaluations et de critères de performance qui mettent les salariés en concurrence. Mais, dans le même mouvement, elle annonce une mesure d'austérité : aucune revalorisation de la valeur du point.

Pourtant :

- ⇒ Les caisses d'une grande majorité des Missions Locales sont pleines avec réserves accumulées depuis 2019 ;
- ⇒ Des Missions Locales ont commencé à licencier des salariés dès 2025, en particulier des conseillers, sans même attendre les budgets définitifs.
- ⇒ Les salariés qui restent voient leur charge de travail augmenter sans compensation,
- ⇒ Les arrêts de travail se multiplient, les salariés paient de leur santé les négligences des employeurs qui ne prennent pas en compte la gravité de la situation

L'UNML ANNONCE AVOIR UN MANDAT FERME SANS MARGE DE MANŒUVRE :

Aucune augmentation pour les salariés des Missions Locales
INACCEPTABLE !

Leurs prétextes sur la baisse annoncée des budgets ne tiennent pas. Rappelons qu'entre 2019 et 2023, les budgets ont augmenté sans que les salaires soient pour autant réévalués de façon significative.

FO EXIGE LE RESPECT DES SALARIES

En séance, l'UNML ose se poser la question suivante :
Les salariés qui continuent à travailler avec des salaires aussi bas seraient-ils « masos » ?

La réaction a été immédiate :
L'ensemble des organisations syndicales a quitté la table des négociations.

FO exige l'augmentation de la valeur du point !

Pour la FNAS FO, la NAO doit impérativement se poursuivre le 2 avril.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ACTION SOCIALE FO
T. 01.40.52.85.80 / C. lafnas@fnasfo.fr / www.fnasfo.fr